



MONTPELLIER – LA GRANDE MOTTE
Samedi 11 et dimanche 12 février 2023

26^e Concours International de Montpellier – la Grande Motte

INDIVIDUELS – DUOS – GROUPES
Sections Loisirs / Préprofessionnelle

DANSES

Classique / Modern' Jazz / Contemporaine
Hip Hop / Autres Styles (sauf claquettes)

LE PASINO

335 Allée des Parcs – LA GRANDE MOTTE
(à 25km de Montpellier – route des plages)





26^e Concours international Les Espoirs de la Danse

Détail des catégories

CONCOURS INDIVIDUEL

DANSE CLASSIQUE – SECTION LOISIRS

Variations imposées pour les filles. Le professeur doit adapter la variation pour les garçons.

Degré Poussin :

Candidats de 7 ans révolus à 8 ans, n'ayant pas atteint 9 ans à la date du concours (½ pointes)

Aucune dérogation d'âge accordée pour les moins de 7 ans

Degré Préparatoire :

Candidats de 8 ans révolus à 10 ans, n'ayant pas atteint 11 ans à la date du concours (½ pointes)

Degré Élémentaire A :

Candidats de 10 ans révolus à 12 ans, n'ayant pas atteint 13 ans à la date du concours (½ pointes)

Degré Élémentaire B :

Candidats de 12 ans révolus à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans à la date du concours (½ pointes)

Degré Moyen A :

Candidats de 13 ans révolus à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours (½ pointes)

Degré Moyen B :

Candidats de 13 ans révolus à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours (pointes)

Degré Supérieur A :

Candidats de 15 ans révolus et sans limite d'âge (½ pointes)

Degré Supérieur B :

Candidats de 15 ans révolus et sans limite d'âge (pointes)



DANSE CLASSIQUE – SECTION PRÉPROFESSIONNELLE

Variations imposées et variations libres (pour les garçons, adapter la variation imposée)

Variations libres : une même école ne peut pas présenter plus de deux variations identiques par degré.

Degré 1 :

Candidats de 8 ans révolus à 10 ans, n'ayant pas atteint 11 ans à la date du concours.
Une variation imposée sur ½ pointes + une variation libre d'une durée maximale de 1mn30 (sur ½ pointes)

Degré 2 :

Candidats de 10 ans révolus à 12 ans, n'ayant pas atteint 13 ans à la date du concours.
Une variation imposée sur ½ pointes + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45 (sur ½ pointes)

Degré 3 :

Candidats de 12 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.
Une variation imposée + une variation libre sur pointes pour les filles d'une durée maximale de 1mn45

Degré 4 :

Candidats de 14 ans révolus à 16 ans, n'ayant pas atteint 17 ans à la date du concours
Une variation imposée + une variation libre sur pointes pour les filles, d'une durée maximale de 1mn45

Ballerina :

Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge.
Une variation libre (intégrant un maximum d'éléments techniques – durée 1 mn) + une variation du répertoire classique.

DANSE CONTEMPORAINE, AUTRES STYLES (HIP HOP – CARACTERE) SECTION LOISIRS

Variations libres

Attention : en autres styles, les claquettes ne sont pas autorisées

Degré 1 :

Candidats de 10 ans révolus à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans à la date du concours.
Une variation libre d'une durée maximale de 1mn30

Degré 2 :

Candidats de 13 ans révolus à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours.
Une variation libre d'une durée maximale de 1mn45

Degré 3 :

Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge.
Une variation libre d'une durée maximale de 1mn45



MODERN'JAZZ – SECTION LOISIRS

Variations imposées

Degré préparatoire : Candidats de 8 ans révolus à 9 ans - n'ayant pas atteint 10 ans à la date du concours.

Degré 1 : Candidats de 10 ans révolus à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours.

Degré 2 : Candidats de 12 ans révolus à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans à la date du concours.

Degré 3 : Candidats de 14 ans révolus à 15 ans - n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours.

DEGRE 4 : Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge.

MODERN' JAZZ –SECTION PRÉPROFESSIONNELLE

Variations imposées et variations libres

Variations libres : une même école ne peut pas présenter plus de deux variations identiques par degré.

Degré 1 :

Candidats de 10 ans révolus à 12 ans, n'ayant pas atteint 13 ans à la date du concours.
Une variation imposée + une variation libre d'une durée maximale de 1mn30

Degré 2 :

Candidats de 12 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.
Une variation imposée + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45

Degré 3 :

Candidats de 14 ans révolus à 16 ans, n'ayant pas atteint 17 ans à la date du concours.
Une variation imposée + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45

Degré 4 :

Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge
Une variation imposée + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45



DUOS

CLASSIQUE – MODERN' JAZZ – CONTEMPORAIN – HIP HOP – AUTRES STYLES

Durée maximale des duos : 2 minutes.

Aucun dépassement ne sera toléré dans le cas contraire le duo sera disqualifié

Autres styles : pas de claquettes

Degré 1 :

Candidats de 8 ans révolus à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours.

Degré 2 :

Candidats de 10 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.

Degré 3 :

Candidats de 13 ans révolus à 18 ans, n'ayant pas atteint 19 ans à la date du concours.

Degré 4 :

Candidats à partir de 15 ans révolus et sans limite d'âge.

DANSE CLASSIQUE Degré 4 : possibilité de présenter un adage extrait d'un pas de deux du répertoire

GROUPES CHOREGRAPHIQUES de 3 à 12 participants

CLASSIQUE – MODERN' JAZZ – CONTEMPORAIN – HIP HOP – AUTRES STYLES

Durée maximale des variations : 3 mn.

Autres styles : pas de claquettes

*Aucun dépassement ne sera toléré ; dans le cas contraire le groupe sera disqualifié.
Tous les danseurs d'un groupe devront obligatoirement appartenir à la même tranche d'âge. Possibilité d'obtenir une dispense d'âge pour 1 des danseurs pour les groupes de 6 danseurs et 2 danseurs pour les groupes d'au moins 7 danseurs*

Degré 1 :

Candidats de 8 ans révolus à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours.

Degré 2 :

Candidats de 10 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.

Degré 3 :

Candidats de 13 ans révolus à 18 ans, n'ayant pas atteint 19 ans à la date du concours.

Degré 4 :

Candidats à partir de 15 ans révolus et sans limite d'âge